

Amfreville /s les Monts > Manoir de Senneville

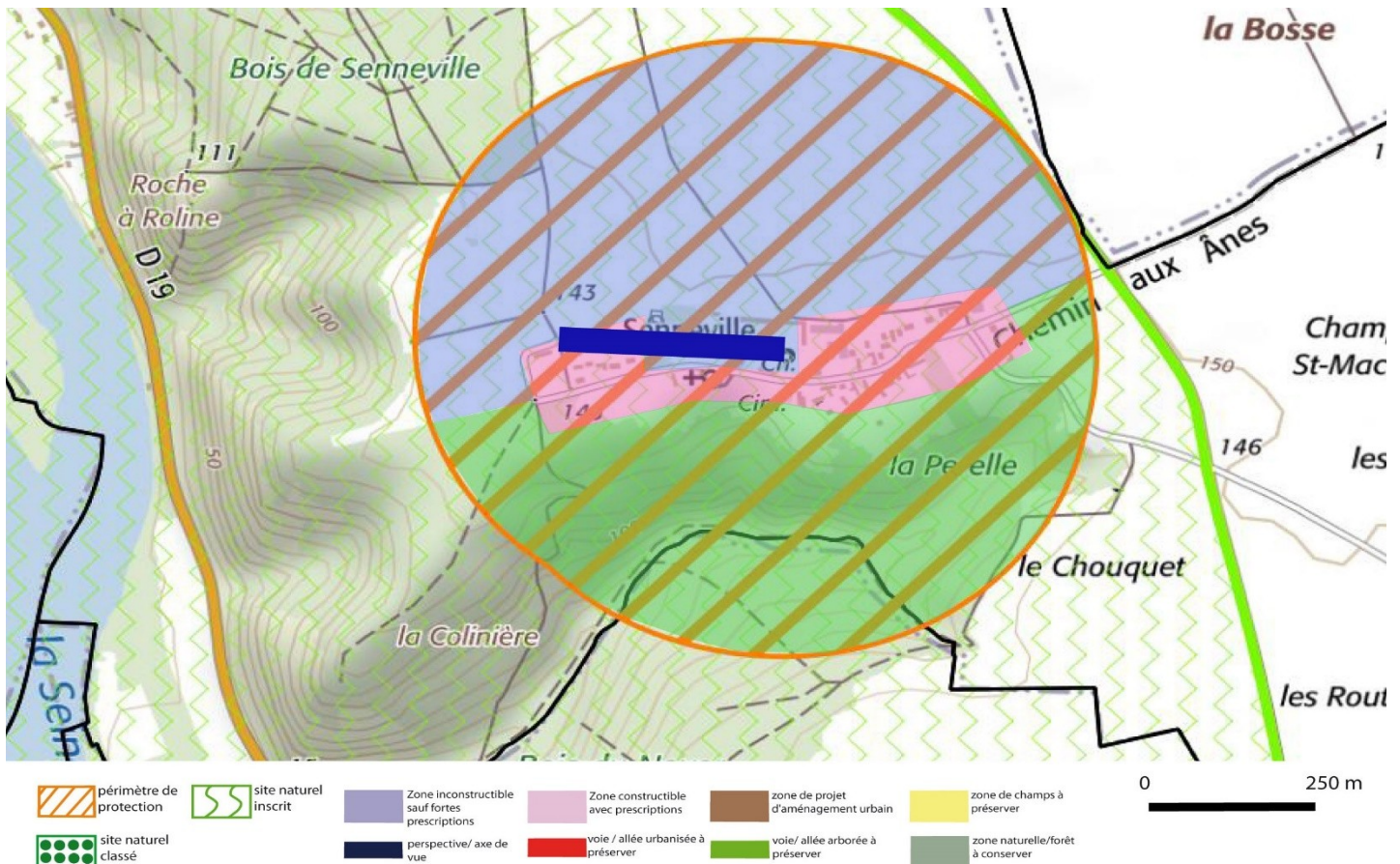
Le manoir de Senneville a été classé en tant que monument historique le 3 juillet 1975. En parallèle, la charreterie, le colombier et deux portails du manoir ont été inscrits aux monuments historiques à cette même date

Le Château de Canteloup est également protégé monument historique, tout comme la Vallée de la Seine qui est site inscrit.

Robert Alorge, procureur général aux États de Normandie, serait à l'origine de la construction du manoir durant la seconde moitié du XV^e siècle. Martin Alorge, son descendant, donna à l'édifice son aspect actuel lors de travaux menés vers 1575. Le corps de logis possède des façades mêlant la pierre (soubassement, chaînes) et la brique. Le manoir est couronné par une haute toiture en ardoises avec d'élégantes lucarnes en pierre de taille ornées de frontons. Vers 1670, les intérieurs font l'objet de travaux d'aménagement et d'embellissement, dont il subsiste un bel escalier de pierre et deux cheminées en stuc. Après avoir été converti à un usage agricole au XVIII^e, l'édifice a retrouvé sa vocation résidentielle au XIX^e siècle. Le manoir est complété de dépendances avec notamment un colombier circulaire en briques du XVI^e et une charreterie à colombage datée du XVII^e. Le domaine a bénéficié de restaurations récentes.

Situé à proximité des coteaux boisés de la Seine, le domaine possède un parc arboré qui constitue un écrin de verdure. Des vues portent sur les champs voisins et les constructions voisines. Ce cadre rural mérite d'être préservé.

Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).





La façade ouest (vue éloignée)



La façade ouest (vue rapprochée)



La façade est



Le manoir vu des champs voisins



Le colombier



Un portail d'accès à la cour d'honneur

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère. Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



L'enceinte du parc



Le bâti rural avoisinant



La vallée de la Seine



L'église d'Amfreville sous les Monts



Un exemple de mur de clôture récent